

Plan de situation (voie cartographiée en rouge)

Viaduc Louis Marin  
Nancy, Saint-Max

**Niveaux sonores**

- Isophone 55 dB(A)
- Isophone 60 dB(A)
- Isophone 65 dB(A)
- Isophone 70 dB(A)
- Isophone 75 dB(A)

**Viaduc Louis Marin – Carte A – Indicateur Lden**

Zones exposées au bruit à l'aide de courbes isophones indiquant la localisation des émissions de bruit en application des articles R 572-1 et suivants du Code de l'Environnement.

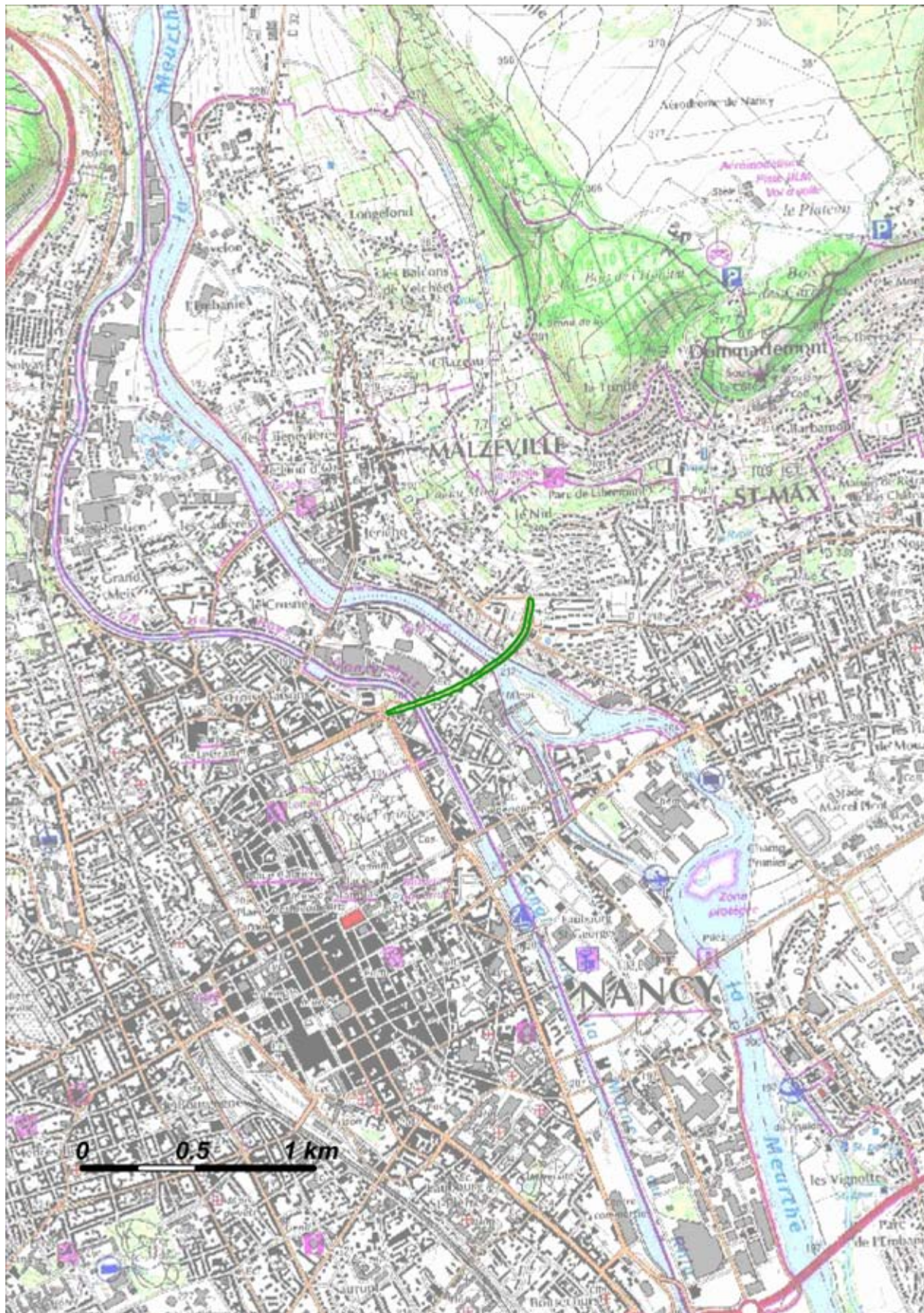
Plan annexé à l'arrêté préfectoral n° du

Échelle 1 : 25 000





Plan de situation (voie cartographiée en rouge)



Viaduc Louis Marin  
Nancy, Saint-Max

**Niveaux sonores**

- Isophone 50 dB(A)
- Isophone 55 dB(A)
- Isophone 60 dB(A)
- Isophone 65 dB(A)
- Isophone 70 dB(A)

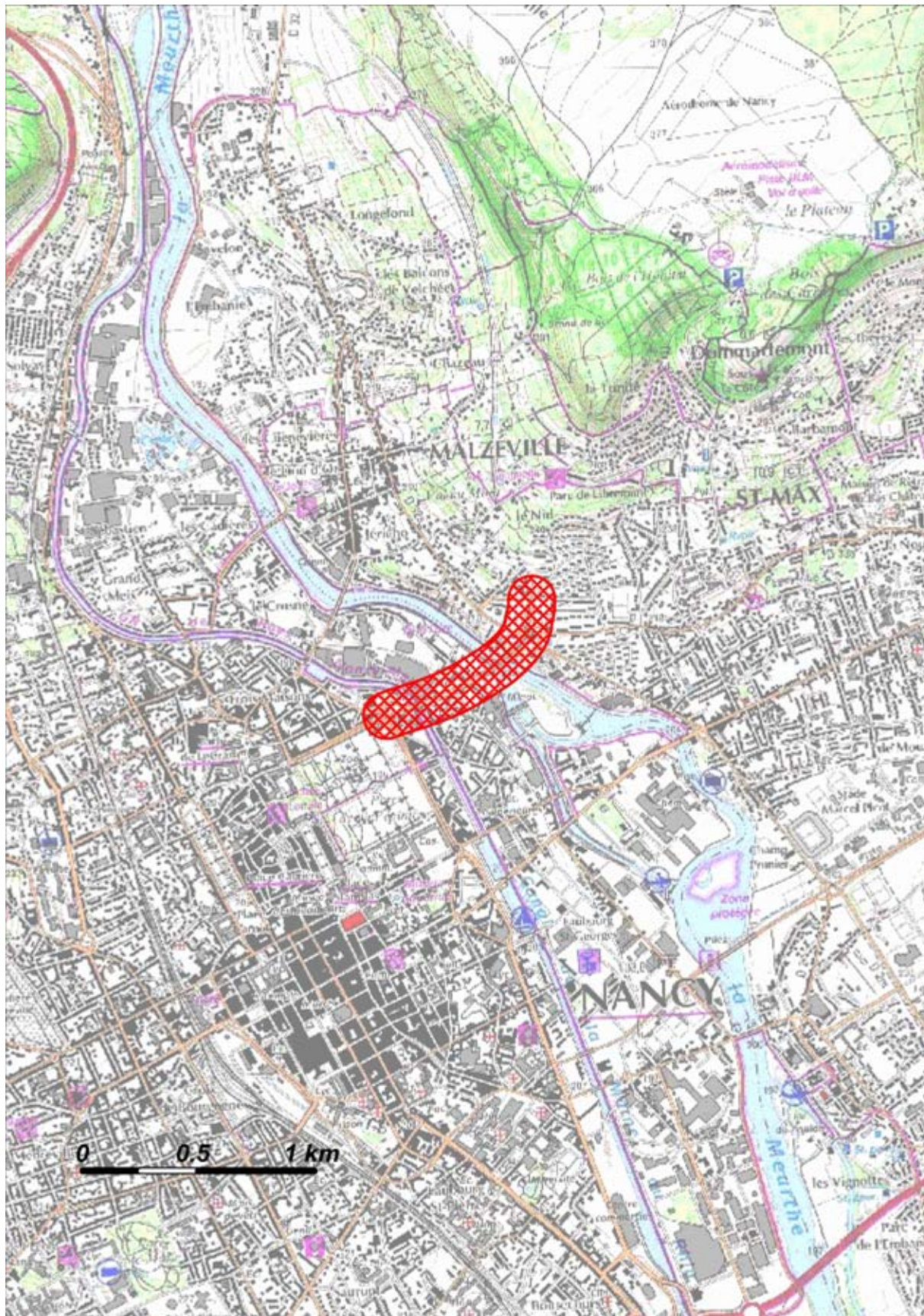
**Viaduc Louis Marin – Carte A – Indicateur Ln**

Zones exposées au bruit à l'aide de courbes isophones indiquant la localisation des émissions de bruit en application des articles R 572-1 et suivants du Code de l'Environnement.

Plan annexé à l'arrêté préfectoral n° du

Échelle 1 : 25 000





Plan de situation (voie cartographiée en rouge)

Viaduc Louis Marin  
Nancy, Saint-Max

- Classement sonore des voies**
- Catégorie 1 (300 m)
  - Catégorie 2 (250 m)
  - Catégorie 3 (100 m)
  - Catégorie 4 (30 m)
  - Catégorie 5 (10 m)

**Viaduc Louis Marin – Carte B –  
Classement sonore des voies – Secteur affecté par le bruit**

Catégories des voies (avec largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre du bord extérieur de l'infrastructure) en application des articles R571-32 et suivants du Code de l'Environnement

Plan annexé à l'arrêté préfectoral n°  
du

Échelle 1 : 25 000





Plan de situation (voies cartographiées en rouge)



Viaduc Louis Marin  
Nancy, Saint-Max



**Viaduc Louis Marin – Carte C – Indicateur Lden > 68 dB et Ln > 62 dB**

Zones exposées au bruit à l'aide de courbes isophones indiquant la localisation des émissions de bruit en application des articles R 572-1 et suivants du Code de l'Environnement.

Plan annexé à l'arrêté préfectoral n° du

Échelle 1 : 25 000